



Sculpture de Bruno Catalano

Migrations d'hier et d'aujourd'hui



Avant-propos

« Migrensemble », c'est le nom que s'est donné un groupe qui réunit plusieurs associations¹ parmi lesquelles le Cefoc et qui, depuis plusieurs années, met sur pied des activités accessibles à tou.te.s pour mieux comprendre les migrations. Le 18 mai 2022, les participant.e.s étaient invité.e.s à découvrir les migrations d'hier à aujourd'hui, à travers des rencontres au sein de deux lieux : le Centre Fedasil de Jumet et le Bois du Cazier à Marcinelle. Regards croisés de travailleurs du Centre Fedasil et de Marco Martiniello, sociologue.

¹ Action Vivre Ensemble, Tout Est Possible, Migr'en santé, Eneo, Pastorale des migrants, Cefoc.



Le Cefoc (Centre de formation Cardijn) est une association d'Éducation permanente qui organise chaque année une cinquantaine de groupes de formation en Belgique. Ces groupes rassemblent des personnes issues ou solidaires des milieux populaires. Les différentes formations proposées visent à s'interroger sur le sens de la vie, à réfléchir à comment vivre ensemble de manière citoyenne, en agissant dans le sens d'une société plus démocratique et plus solidaire.

Dans le prolongement de ses activités de formation, le Cefoc publie chaque année de courts textes d'analyse et une étude. Les thématiques abordées trouvent leur source dans les réflexions mises sur la table par les participants aux formations. Les textes sont destinés aux acteurs du monde associatif et à tout citoyen à la recherche d'outils de compréhension de la société susceptibles de favoriser l'émancipation et la mobilisation individuelles et collectives.

Zoning industriel de Jumet, Charleroi. Au fond de la 2^{ème} rue, le Centre Fesadil. Dans des bâtiments autrefois occupés par un centre d'épidémiologie, il accueille, depuis 1999, des demandeuses et demandeurs de protection internationale.

Promiscuité

Le centre était destiné à héberger jusqu'à 180 personnes en demande d'asile. Ces personnes ont fui leur pays car elles craignent des persécutions ou encouraient un risque d'atteinte grave à leurs droits fondamentaux. D'année en année, à Jumet, il faut « pousser les murs ». Désormais, le centre héberge jusqu'à 300 demandeuses/eurs d'asile. De nombreuses raisons continuent de pousser des personnes, des familles à s'exiler : guerres, pauvreté, famine, régimes totalitaires, catastrophes naturelles... Des préfabriqués viennent d'être installés pour de nouveaux arrivants, notamment ukrainiens : chaque espace est quasi complètement occupé par des lits superposés. Au sein du bâtiment, jusqu'à huit personnes occupent la même chambre dans un espace réduit. Si l'on essaye de regrouper les familles, ce sont pourtant souvent des personnes qui ne se connaissent pas et qui ne partagent pas la même langue qui ont à cohabiter. Depuis la pandémie, avec les mesures sanitaires, le réfectoire n'a plus été occupé : les résidents mangent dans leur chambre. Les douches et toilettes sont collectives. La promiscuité est frappante. Des adolescents aux rythmes de vie différents partagent la même chambre à la fois pour étudier, manger, se divertir... Parmi la quarantaine de mineurs étrangers non accompagnés, certains sont scolarisés et d'autres pas. Les éducateurs veillent entre autres à faire respecter l'obligation scolaire. Ce n'est pas tâche facile. Des jeunes se retrouvent en classe plusieurs heures par jour sans comprendre la langue, parfois sans avoir jamais tenu un crayon en main, et généralement, en portant le poids d'événements traumatiques.

Lieu de passage

Dans le hall d'accueil, à la croisée des chemins entre l'entrée, les bureaux et les chambres, se trouve une unique télé,

ancienne génération, pour l'ensemble des résidents. Elle est sur un lieu de passage, dans ce centre ouvert : les résidents peuvent entrer et sortir comme ils le souhaitent (contrairement aux centres fermés où des personnes sont détenues dans l'attente de leur expulsion vers un autre pays). À Jumet, les permanences à l'entrée sont assurées 24h/24 : à tout moment, il faut pouvoir accueillir les personnes qui arrivent. Généralement, c'est après être passées par le « Petit-Château », le Centre d'arrivée de Bruxelles. C'est là qu'est déterminée l'identité du demandeur d'asile, que sont prises les empreintes et que sont contrôlés les risques relatifs à la sécurité. Le droit à une aide matérielle y est évalué puis les personnes sont dirigées vers une autre structure. C'est ainsi que certaines arrivent à Fedasil Jumet. Souvent après un véritable parcours du combattant, ne serait-ce que pour s'y retrouver dans le dédale des transports en commun entre Bruxelles et le zoning...

À son arrivée au Centre, chaque personne reçoit un « pack » avec des produits de première nécessité pour un mois. Ensuite, c'est par un système de points que chacun.e peut accéder à des produits. Chaque semaine, les personnes reçoivent environ 8 euros. Si elles font un travail communautaire, elles ont droit à 60 euros maximum par semaine. Il ne s'agit évidemment pas d'une rémunération à hauteur de ce que supposerait un contrat de travail.

Lieu de vie

Au centre, les personnes restent plusieurs jours, semaines voire années. Une équipe d'une trentaine de salarié.e.s cherche à égayer les journées, à accompagner dans les démarches administratives, à apprendre le français... Les demandeuses/eurs de protection internationale bénéficient en effet d'une assistance sociale, juridique et médicale. Pour l'ensemble des résidents, le Centre compte quatre assistantes sociales, deux infirmières et deux médecins « volants ». Des activités de quartier et des formations sont organisées, avec l'aide de bénévoles et d'associations. Tout cela peut aider à sortir du quotidien, fait d'une attente souvent longue et angoissante. Car si une personne se voit déboutée de sa demande d'asile et reçoit un ordre de quitter le territoire, elle doit partir et se

retrouve alors « dans la nature ». Des travailleurs du Centre confient combien c'est éprouvant psychologiquement, pour eux aussi : ils voient des personnes, des jeunes, des familles partir du jour au lendemain sans savoir ce qui va leur advenir. Et souvent, au fil du temps, des liens s'étaient créés.

Direction le Bois du Cazier. Entouré de trois terrils verdoyants, l'ancien site minier surplombe les quartiers de Marcinelle. Il est aujourd'hui lieu de mémoire d'une des pires catastrophes minières, survenue le 8 août 1956, qui coûta la vie à 262 mineurs de douze nationalités différentes.

C'est dans cet espace chargé de mémoire que Marco Martiniello a livré son regard sur les migrations d'hier à aujourd'hui, voyageant entre sociologie, histoire et sciences politiques.

Les migrants, force de travail ?

Lui-même enfant de l'immigration, Martiniello rappelle que, dans les années quarante, l'Italie a exporté son chômage et a préféré taire cette histoire honteuse. Alors que les travailleurs locaux ne voulaient plus descendre dans les charbonnages, la Belgique a recruté de la main d'œuvre d'abord auprès de l'Italie (mais pas uniquement). La Fédération des Entreprises charbonnières y est allée à coups de slogans mensongers, faisant miroiter aux Italiens une vie meilleure. Par des accords entre gouvernements, l'Italie s'est débarrassée ainsi d'une partie de ses chômeurs. Le protocole du charbon, dit « Des hommes contre du charbon », a ainsi été signé en 1946. Il prévoyait que, pour tout Italien descendant dans les mines belges, 200 kg de charbon par jour et par tête d'homme seraient livrés à l'Italie. Les étrangers venus travailler dans les mines ont été perçus comme des facteurs de production temporaire. Leur présence était tolérée parce que trop peu de Belges acceptaient de faire ce travail dans des conditions salariales et de sécurité déplorables. Actuellement, les étrangers continuent à occuper des postes que les Belges n'occupent pas : métiers en pénurie, « jobs » précaires, petits boulots au noir dans des conditions inacceptables... Si autrefois, le déploiement économique de la Belgique a reposé sur les sacrifices humains d'immigrés italiens mais aussi polonais,

turcs, ou encore marocains, encore aujourd'hui des migrants venus de toutes parts contribuent largement à l'économie du pays. Sans pour autant se voir reconnaître un droit à la sécurité, à l'existence !

Martiniello y insiste : les immigré.e.s, pour autant, ne devraient pas être considérées sous le seul angle de la force de travail. Ce sont avant tout des personnes, capables de réfléchir, d'avoir des projets, de créer... De nombreux artistes sont d'ailleurs issus de l'immigration : c'est un fait qu'on a mis du temps à reconnaître. Les migrant.e.s sont des personnes, avant tout, et non des « bras » ! À ce seul titre d'humain, elles devraient avoir droit à l'accueil et à une vie digne.

Migration et racisme

Évoquant l'histoire de l'immigration italienne, Martiniello relève qu'une dimension raciste existe dans la politique migratoire en Belgique, et ce depuis les années '45. En effet, la Belgique n'a jamais encouragé la migration de populations africaines – alors même qu'elle a colonisé l'Afrique ! – , dans le souci de conserver une migration « blanche ». Si l'on songe à la situation actuelle, lorsqu'on évoque l'accueil des migrant.e.s, on pense désormais surtout aux Ukrainien.ne.s. L'accueil a été encouragé rapidement lorsque la guerre a éclaté avec la Russie. Or, d'autres conflits à travers le monde continuent de faire le malheur de populations entières. On pense notamment au Yémen, où les morts se comptent par dizaines de milliers. Pourquoi l'accueil ne s'est-il pas organisé aussi promptement pour les autres conflits ? Toute personne ne devrait-elle pas avoir droit au même accueil, sans considération pour son origine, sa couleur de peau ou sa religion ?

Par ailleurs, pour beaucoup d'Européens, les « migrants » seraient ceux qui viennent d'ailleurs que d'Occident. Mais les colons européens qui ont longtemps fait la loi en Afrique ne seraient-ils pas, eux aussi, des migrants ? Les Européens d'aujourd'hui ne seraient-ils pas issus eux-mêmes des mouvements migratoires qui les précèdent, considérant que le berceau de l'humanité est en Afrique ? Ne serions-nous pas tous « métisses », fruits du croisement entre diverses cultures, depuis la nuit des temps ? En réalité, les mouvements

migratoires se développent partout et depuis toujours sur la planète !

Autre idée reçue : le monde entier veut venir en Europe, notamment pour « profiter » de la sécurité sociale. Cette conception eurocentrée est vite remise en question par les chiffres : l'Europe est loin d'être l'Eldorado rêvé, 33 % des flux migratoires dans le monde se faisant de pays du Sud à pays du Sud, 22 % de pays du Nord à pays du Nord (il suffit de songer au nombre de Français domiciliés en Belgique) et 5 % de pays du Nord à pays du Sud. Et les migrations internationales ne concernent que 2 à 6 % de la population mondiale ! Si la théorie du « grand remplacement »² rencontre un certain succès depuis quelques années, déjà au début du siècle dernier, il se disait que les Italiens allaient remplacer les Français. Ce qui a donné lieu à des pogroms anti-Italiens avec, entre autres, le massacre de travailleurs à Aigues-Mortes (dans le Gard, en France), en 1893. Le contexte est alors celui d'une forte progression de l'immigration, que ce soit des Belges dans le nord ou des Italiens dans le sud-est. Un sentiment nationaliste croît alors au sein de la population française, avec entre autres l'apparition de ligues d'extrême droite. Durant cette période, les immigrés commencent à ne plus être acceptés car ils sont considérés comme des voleurs de travail, des menaces à l'identité nationale ou encore des malfrats... Ce fut, à la même époque, le cas aussi en Wallonie qui a fait appel à la main d'œuvre flamande pour les charbonnages, la sidérurgie, l'agriculture...).

Comment comprendre que des Belges issus de l'immigration, italienne ou autre, deviennent eux-mêmes réticents à l'accueil voire racistes ? Pour éclairer la question, Martiniello convoque une fois de plus l'Histoire : en Amérique, les immigrés irlandais, italiens et polonais, par exemple, étaient fréquemment considérés comme des « non-blancs » jusqu'au début du 20^e siècle, en raison de leur position subordonnée dans la hiérarchie socio-économique, mais aussi de leur foi catholique. Aux États-Unis, comme ailleurs, nul n'est intrinsèquement blanc ou noir ; il n'existe que des humains qui sont catégorisés comme tels. Cette catégorisation est la condition première de la discrimination. Pour espérer être

² C'est un discours que l'on retrouve en France ou en Flandres dans les partis d'extrême-droite.

intégrés, ces « non-blancs » sont devenus racistes à leur tour. Identifier une nouvelle figure commune d'« étranger », qui est exclu, a permis alors de se sentir appartenir au groupe et d'être inclus. Martiniello évoque ce phénomène bien connu par l'expression : « le dernier ferme la porte ». Mais si le racisme existe, il n'est pas un « donné naturel » : il se construit et peut se déconstruire en grande partie par l'éducation, tout au long de l'existence. L'École joue un grand rôle à cet égard : elle peut choisir de rappeler l'Histoire, de vivre l'interculturalité, de débattre à propos des idées reçues... Mais reste que le racisme prospère davantage dans un contexte de pauvreté : voilà pourquoi, entre autres, la société a un grand besoin non seulement d'éducation mais aussi d'une plus grande justice sociale et économique.

Crise migratoire ou crise de l'accueil ?

La typologie des flux migratoires contemporains amène à distinguer les personnes selon des étiquettes, et cela contribue aussi à la discrimination. Il y aurait les « bons migrants » et les « mauvais migrants ». Les catégories souvent évoquées sont celles de demandeurs d'asile, de réfugiés (de guerre, par exemple) ; de regroupement familial ; de migrants et réfugiés climatiques ou environnementaux. On évoque aussi les étiquettes de « débouté », « illégal », « en attente de régularisation », etc.³

Pour Martiniello, peu importe l'étiquette administrative qui sert uniquement l'organisation de l'État et qui charrie avec elle les discriminations. Le point commun entre les migrant.e.s d'hier et d'aujourd'hui est que, pour assurer leur survie, bien souvent ces personnes n'ont eu d'autre solution que de partir. Comme l'écrit Didier Fassin, tous sont des « exilés ». Parce que le mot « exilé » n'a

³ Dans cette typologie, Martiniello évoque également les « astronautes » (c'est-à-dire ces personnes qui ont des projets entrepreneuriaux à travers plusieurs pays) ou encore les travailleurs hautement qualifiés. Si on parle à leur égard, aujourd'hui, de « fuite des cerveaux », on oublie que ces mouvements de travailleurs ont toujours existé : par exemple, déjà au 18^e siècle, des Wallons sont partis en Suède pour le travail du métal, alors hautement prisé avec l'essor de l'industrie.

pas de définition précise, il permettrait de surmonter la distinction entre « bon » et « mauvais » migrant : *« un étranger est une personne vivant dans un pays dont il n'a pas la nationalité. Un immigré est une personne qui a obtenu ce statut en raison de la crainte d'être victime de persécutions en cas de retour dans son pays. Un demandeur d'asile est une personne qui a déposé un dossier en vue de l'obtention de ce statut de réfugié. Une personne en situation irrégulière est étrangère mais sans titre de séjour en règle. Exilé, en revanche, ne correspond pas à une catégorie administrative. »*⁴. Le mot « exil » vient du latin *exilium*, qui signifie « bannissement ». Pour Fassin, l'exilé.e est la personne qu'un acte souverain a exclu de la société. C'est aussi la personne que des circonstances ont contraint à quitter son pays. Le mot ne dit pas ce que sont ces circonstances : il dit avant tout la contrainte. Il permet aussi de lier les deux « extrémités du voyage » : le départ, l'émigration et l'arrivée, l'immigration. Alors que souvent, on oublie, dans le pays d'accueil, que ces personnes ont dû, avant d'arriver, quitter leurs terres, leurs repères, leurs attaches...

Enfin, pour Martiniello, ce que nous vivons n'est pas une crise migratoire. On l'a dit : la migration est un phénomène perpétuel, inhérent à la condition humaine depuis la nuit des temps. Ce que l'on vit, c'est plutôt une crise de l'accueil, avec une Europe qui s'est montrée incapable d'accueillir décemment plus de demandeurs d'asile, quelle que soient leur origine, leur religion ou encore leur couleur de peau. Et de trouver des solutions aux sources de ces crises humanitaires ou politiques qui poussent les gens à quitter leur foyer. L'enjeu n'est donc pas de mettre un terme à la mobilité des personnes (alors d'ailleurs que la classe politique promeut la libre circulation des marchandises...) mais *« de faire en sorte que les personnes qui le souhaitent puissent quitter librement leurs pays et être acceptés dans un autre. Or, ce n'est pas ce qui se passe, aujourd'hui. La plupart des migrants sont contraints de quitter leurs pays et sont souvent mal acceptés dans ceux où le hasard les a conduits. C'est une autre manière de poser l'enjeu. Il vise à renouveler nos catégories de pensées et d'actions politiques. »*⁵



Vanessa Della Piana
Formatrice permanente au Cefoc

⁴ Anne-Claire DEFOSSEZ et Didier FASSIN, « Exilés », in *La société qui vient*, Didier FASSIN (Sous la dir.), Paris, Seuil, 2022, p.721.

⁵ Extrait d'une interview disponible sur <https://www.rtb.be/article/des-bras-contre-du-charbon-celui-qui-ne-sait-pas-d-ou-il-vient-ne-peut-savoir-ou-il-va-9332660>.

Pour aller plus loin

D. FASSIN (Sous la dir.), *La société qui vient*, Paris, Seuil, 2022.

M. MARTINIELLO, A. REA, *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012.

